



CLASSIQUES
GARNIER

NIDERST (Alain), « Au sujet du curé Guillaume. Réponse à G. Mori et A. Mothu », *La Lettre clandestine*, n° 14, 2005 – 2006, *Les matérialismes dans la littérature clandestine de l'âge classique*

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-17296-3.p.0229](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-17296-3.p.0229)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2006. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AU SUJET DU CURÉ GUILLAUME. RÉPONSE À GIANLUCA MORI ET ALAIN MOTHU

[Dans une série d'articles parus dans le numéro 12 (2003) de *La Lettre clandestine* (p. 311-379), Gianluca Mori et Alain Mothu ont avancé l'hypothèse que tout un lot d'écrits clandestins – *L'Âme matérielle ; De la conduite qu'un honnête homme doit garder pendant sa vie ; Préface du traité sur la religion de M*** ; Des Miracles ; Des Oracles ; Des Démons* – procédaient de l'immense ouvrage manuscrit antireligieux, aujourd'hui perdu, que le curé de Fresnes, Étienne Guillaume, avait conçu et réalisé vers la fin des années 1720. Alain Niderst, éditeur de plusieurs de ces textes, a élevé quelques objections contre une partie de cette hypothèse – touchant en particulier *L'Âme matérielle* – dans le dernier numéro de la revue (« Problèmes d'attribution », *L.C.* n° 13, 2004, p. 337-341) – objections auxquelles G. Mori et A. Mothu ont aussitôt répondu (*ibid.*, p. 341-344). Nous publions ci-dessous la réponse d'Alain Niderst à ces derniers qui, pour leur part, renvoient les lecteurs à leurs analyses et explications précédentes.]



Je ne tiens pas à donner à ce débat une longueur et donc une importance excessives. Je me contenterai de quelques remarques :

1. Je n'ai jamais dit que la *Préface du Traité de la Religion* et *L'Âme matérielle* « n'avaient rien de commun » et que « leur genèse était entièrement indépendante ». Je ne suis jamais revenu sur ce que j'avais soutenu dans mon édition de 2003 (et que rappellent d'ailleurs Gianluca Mori et Alain Mothu), qu'un passage de *L'Âme matérielle* émanait de cette

Préface. La comparaison des deux textes proposée aux pages 343 et 344 de *La Lettre clandestine*, 13, 2004, incline évidemment à l'admettre.

2. Quant au fond du problème, je répète que *L'Âme matérielle* n'est nullement « un folio considérable ». Le renvoi p. 184 de l'éd. de 2003 à un « chapitre du péché originel » n'implique pas que ce texte émane d'un ensemble plus vaste. Le chapitre I du cinquième livre de la *Recherche de la Vérité*, dont se retrouvent trois morceaux, p. 183 et 184, porte en marge la mention suivante : « Voyez le chapitre 5 du 1^{er} livre ». Or ce chapitre a pour titre *Des Sens* et pour sous-titre : « Deux manières d'expliquer comment nos sens sont corrompus par le péché ». Pourquoi notre auteur n'aurait-il pas, lisant et copiant Malebranche, poussé la « servilité » jusqu'à utiliser cette note ? C'est ce qu'il fait p. 164 de l'éd. de 2003 avec la *Continuation des Pensées Diverses* de Bayle.

3. Il demeure enfin qu'on ne retrouve jamais dans *L'Âme matérielle* des « phrases assez coulantes, mais souvent gâtées par des expressions basses et de mauvaises plaisanteries ». Ce traité a un style, ou plutôt une absence de style, qui en fait la singularité et le mystère.



Ainsi donc je persiste à penser que *L'Âme matérielle* n'est certainement pas du curé Guillaume, et qu'il est plus simple d'y voir une compilation, peut-être un « ensemble de matériaux pour un travail à venir », qu'un traité visant à persuader, et donc à entraîner, voire à amuser, les lecteurs. Tout autre chose donc, ainsi que je l'ai affirmé il y a déjà longtemps, que les traités *Des Miracles* et *Des Oracles*...

Alain NIDERST